LICENCE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DES

**ADMINISTRATIONS** 

ET COLLECTIVITÉS

**TERRITORIALES** 

# PRÉ-REQUIS

Accès ouvert aux étudiants titulaires d'une L2 ou L3 en droit avec un projet d'insertion professionnelle rapide dans le milieu de la fonction publique territoriale.



# **CONDITION D'ADMISSION**

Pour déposer une candidature, connectez vous sur le site : www.ecandidat.universite-paris-saclay.fr Pour plus d'informations sur la formation envoyez un mail à : licence3-droit-metiers-administration-collectivite-territoriale.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr Modalités : dossier et entretien.



La formation vise à répondre à la forte demande de 4 types d'employeurs : les centres de gestion, les collectivités territoriales et leurs établissements ou structures propres (communes, départements, régions, foyers-logements, office d'habitat, société d'économie mixte, CCAS...) les établissements publics de coopération intercommunale, les employeurs publics (établissements publics administratifs) ou privés (associations nationales, syndicats, mutuelles et assurances...) dont les missions sont en lien avec les collectivités locales



## **CONTACTS**

#### Contacts filière

Pour tout renseignement sur la formation Raphael BRETT raphael.brett@universite-paris-saclay.fr

Amin CHIKAOUI amin.chikaoui@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat formations-alternance.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

#### **Contacts CFA UNION**

Pour toute information concernant l'apprentissage et les conditions du contrat :

www.cfa-union.org



FACULTÉ
JEAN MONNET

DROIT-ÉCONOMIE-GESTION



### **Entreprises partenaires**

Communes, communautés d'agglomérations, Départements, ...





www.cfa-union.org





Faculté Jean Monnet 54 Boulevard Desgranges 92331 SCEAUX www.jm.universite-paris-saclay.fr



# **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La formation permet de débuter une carrière dans la fonction publique territoriale en tant que cadre intermédiaire (niveau rédacteur, aide gestionnaire, etc.) en se formant à des missions variées de gestion et d'administration au plus proche des usagers sur le plan théorique et pratique (gestion du personnel, commande publique, urbanisme, petite enfance, logement social).



1 an. Volume horaire à l'Université : 525 heures.

Rythme d'alternance :

2 à 3 semaines en entreprise / 2 à 3 semaines en formation avec des périodes de temps plein en entreprise.

Pour plus d'informations sur le financement de nos formations





# **BAC +3 - LICENCE PROFESSIONNELLE** MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

LP ADM



X Contrat d'apprentissage



X Contrat de professionnalisation

Condition d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap. Pour plus d'informations : http://site.cfa-union.org/pages/handicap

# PROGRAMME DE LA FORMATION

Environnement institutionnel	Les acquis juridiques fondamentaux du métier territorial Connaissance de la culture territoriale Le nouvel environnement politique et juridique local Les établissements publics de coopération intercommunale Le nouvel environnement politique et juridique local	30,5 h 20,5 h 21 h 21 h 21 h
Environnement social	L'évolution statutaire de l'agent Les relations sociales au sein des collectivités locales La nouvelle politique de gestion humaine des communes	21 h 21 h 21 h
Commande publique locale	Application du droit administratif local Contrats publics locaux Passation de marchés publics Exécution des marchés publics	21 h 21 h 21 h 21 h
Action financière locale	Finance et comptabilité publique Fiscalité locale Financement des projets locaux	28 h 28 h 28 h
Développement durable local	Droit territorial de l'environnement Droit de l'urbanisme L'interventionnisme économique des collectivités locales L'action sociale des collectivités locales	45 h
Compétences transversales	Anglais Développement des compétences rédactionnelles Informatique et bureautique	45 h
Compétences professionnelles	Projet tuteuré – mémoire et soutenance Activité en milieu professionnel – rapport professionnel et soutenance	90 h
TOTAL		525 h